

sont soustraites au rôle social qui leur est dévolu au sein de l'économie canadienne. J'ai maintes fois fait observer que ces sociétés comptaient parmi celles qui garantissent un flux constant de fonds hypothécaires, ce qui permet de répondre aux besoins en matière de logement. Parlant du projet de loi sur l'habitation, mercredi dernier, j'ai fait remarquer que les sociétés d'assurances avaient investi moins d'argent l'an dernier que les années précédentes dans les hypothèques. En d'autres mots, elles veulent se retirer du domaine hypothécaire pour s'engager dans celui des actions ordinaires, laissant ainsi un grand écart à combler pour répondre à la demande de fonds hypothécaires au Canada.

J'ai été vraiment désolé des statistiques données par la Société centrale d'hypothèques et de logement. Elles révèlent qu'en avril dernier, les sociétés d'assurances ont diminué sensiblement leurs placements dans les hypothèques domiciliaires. Puis-je citer un extrait du rapport statistique. Selon ces chiffres, l'activité des autres institutions de prêt a, d'autre part, fléchi ces derniers mois, passant de 64,700 unités en janvier à 26,300 unités en avril, le plus bas niveau enregistré cette année. En d'autres termes, les banques ont pris la relève des prêts hypothécaires. La statistique montre qu'en comparaison de l'an dernier, les fonds hypothécaires avancés par les compagnies d'assurance ont diminué de 61 p. 100 au cours de la période se terminant à la fin d'avril. On voit par là que les compagnies d'assurance se soustraient à leurs responsabilités envers la société. Ce sont deux des raisons pour lesquelles le Nouveau parti démocratique n'apportera pas le bill C-191.

• (3.20 p.m.)

**M. l'Orateur:** Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** Que tous ceux qui sont pour veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**M. l'Orateur:** Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** A mon avis, les oui l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**M. l'Orateur:** Convoquez les députés.

(La motion de l'honorable M. Benson, mise aux voix, est adoptée.)

• (3.30 p.m.)

ONT VOTÉ POUR:

MM.	MM.
Allmand	Laing
Anderson	(Vancouver South)
Badanai	Lang (Saskatoon-
Basford	Humboldt)
Béchar	Langlois
Benson	Leblanc (Laurier)
Blouin	Lefebvre
Borrie	Legault
Boulanger	Lessard (LaSalle)
Breau	Loiselle
Brown	Macdonald (Rosedale)
Cadieux (Labelle)	MacEachen
Cafik	MacGuigan
Cantin	Mackasey
Chrétien	McIlraith
Clermont	Mahoney
Comtois	Marchand (Langelier)
Corbin	Mongrain
Côté (Longueuil)	Morison
Crossman	Munro
Cyr	Noël
Davis	Olson
Deachman	Orange
De Bané	Osler
Drury	Otto
Dubé	Pelletier
Duquet	Pilon
Énard	Portelance
Forest	Prud'homme
Forget	Reid
Francis	Richardson
Gendron	Roberts
Gervais	Rochon
Gibson	Rock
Gillespie	Roy (Timmins)
Givens	Ryan
Goode	Serré
Goyer	Sharp
Gray	Stafford
Guay	Stanbury
(St. Boniface)	Stewart (Cochrane)
Guay (Lévis)	Sulatycky
Guilbault	Sullivan
Harries	Tolmie
Hellyer	Trudeau
Hogarth	Trudel
Hopkins	Turner (London East)
Howard (Okanagan	Watson
Boundary)	Weatherhead
Hymmen	Whelan
Jamieson	Whiting
Kierans	Yanakis—101.
Lachance	

ONT VOTÉ CONTRE:

MM.	MM.
Alkenbrack	Carter
Barnett	Code
Beaudoin	Comeau
Bell	Crouse
Benjamin	Danforth
Bigg	Diefenbaker
Burton	Dinsdale